

## Communiqué de presse

### CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER



#### Rue de la Serre : retour imminent de la circulation



*Travaux de finition à la Rue de la Serre avant l'ouverture au trafic du 3 octobre.*

Profitant des conditions météorologiques clémentes de septembre, les entreprises chargées des finitions de l'étape 2014 du chantier de la route cantonale ont travaillé d'arrache-pied ces derniers jours afin de permettre la réouverture de la rue de la Serre à la circulation ce vendredi 3 octobre dans l'après-midi.

L'étape 2014 du projet de réfection du centre de Saint-Imier était conséquente. L'objectif fixé était de terminer les travaux tant sur la route de Tramelan que celle de Villeret, ainsi qu'à la Rue de la Serre, finalisant ainsi la dernière étape du projet ConviviaCité débuté en 2011 avec la réfection du cœur de Saint-Imier.

Rappelons qu'en plus des aménagements de surface tels que les routes et les trottoirs, qui permettent une meilleure accessibilité à l'ensemble des usagers, l'ensemble des réseaux souterrains présents dans la zone du chantier a été rénové et qu'un nouveau secteur a été mis en séparatif.

Le Conseil municipal tient à féliciter l'ensemble des entreprises et des personnes ayant œuvré à la réalisation de ces travaux pour leur professionnalisme et la qualité de leur travail. Ses remerciements s'adressent à la population et plus spécialement aux commerçants, restaurateurs, propriétaires d'immeubles et riverains de la route cantonale. Merci également aux riverains des itinéraires de déviation qui ont traversé la période difficile du chantier en faisant preuve de patience et d'esprit d'ouverture face aux inconvénients inévitables liés à la réalisation d'un tel projet.

### Zone industrielle de la Clef : nouvelle étape de viabilisation

Suite à l'arrivée réjouissante de nouvelles entreprises dans la zone industrielle de la Clef, la commune de Saint-Imier va procéder à la réalisation des dernières étapes de viabilisation de la zone. Ces travaux prévus dans le projet initial voté par le Corps électoral en mai 2000, seront financés par une partie encore disponible du crédit libéré à cette occasion.

Une première phase, qui débutera le 6 octobre 2014, verra la mise en place de conduites dans la rue de la Clef depuis le chantier du Parc technologique III en direction de Sonvilier sur 300 mètres environ.

Ce chantier induira une interdiction partielle de la circulation le long de la Rue de la Clef, les accès aux différentes entreprises riveraines et aux chantiers restant garantis soit par l'Ouest (Sonvilier) soit par l'est (centre de Saint-Imier)

Le Conseil municipal remercie les riverains et les usagers de la route pour leur compréhension et leur patience et rappelle que seul un strict respect de la signalisation permet d'assurer la sécurité des intervenants.

Saint-Imier, mercredi 1<sup>er</sup> octobre 2014  
(cm)